



Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF
Washington D.C. (réunion virtuelle)
Mardi 22 juin 2021 – mercredi 23 juin 2021

INITIATIVE SPÉCIALE POUR L'ÉVALUATION ET
L'APPRENTISSAGE :
RAPPORT ANNUEL DE L'EXERCICE 21
ET PLAN DE TRAVAIL POUR L'EXERCICE 22
RÉSUMÉ

DECISION PROPOSEE

À l'occasion de leur réunion conjointe, les Comités du CTF et du SCF :

- i) ont examiné le document Joint CTF-SCF.TFC.24/4 intitulé *Initiative spéciale pour l'évaluation et l'apprentissage : rapport annuel de l'exercice 21 et plan de travail pour l'exercice 22*, ont pris note avec satisfaction des progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative pour l'évaluation et l'apprentissage (l'Initiative) durant l'exercice 21, et ont approuvé les plans établis pour l'exercice 22 sous réserve de l'approbation de dotations budgétaires supplémentaires. Les Comités ont fait part de leurs observations et de leurs commentaires sur le document, qui seront pris en compte dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail de l'Initiative pour l'exercice 22 ;
- ii) confirment les décisions qu'ils ont prises antérieurement en ce qui concerne : l'approbation en juin 2019 d'un montant de 3,0 millions de dollars au titre du plan d'activité de l'Initiative pour les exercices 20 à 22, y compris une allocation initiale de 2,5 millions de dollars pour les activités de l'exercice 20, et l'approbation en juin 2020 d'une dotation budgétaire supplémentaire de 3,0 millions de dollars pour financer les activités inscrites dans le plan d'activité de l'Initiative pour les exercices 20 à 22 jusqu'à la fin de l'exercice 22, y compris une allocation de 2,0 millions de dollars pour les activités de l'exercice 21 ;
- iii) ont constaté l'existence d'un solde de financement non affecté de 1,5 million de dollars et ont pris note du fait que la proposition consistant à allouer un financement de 1,5 million de dollars à la mise en œuvre des activités de l'exercice 22 sera présentée et examinée dans le contexte du Plan d'activité et budget pour l'exercice 22 de l'Unité administrative des CIF.

Résumé

1. Ce document fait rapport sur les activités annuelles de l'Initiative spéciale pour l'évaluation et l'apprentissage des CIF (l'Initiative) pour la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 (exercice 21) et présente le nouveau Plan de travail et budget de l'Initiative pour l'exercice 22 c'est-à-dire la période allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022. Il se fonde sur le document intitulé [E&L FY20-22 Business Plan](#)¹, qui a été approuvé lors de la réunion conjointe des Comités des fonds fiduciaires du Fonds pour les technologies propres (CTF) et du Fonds climatique d'investissement stratégique (SCF) en juin 2019, et sur le document intitulé [E&L FY21 Work Plan](#)² approuvé par les Comités des fonds fiduciaires en juin 2020.
2. L' [Initiative](#) a pour objet de recueillir régulièrement des informations et de tirer des enseignements des activités des CIF en vue de fonder les investissements climatiques actuels et futurs sur des éléments factuels. Elle a clairement fait preuve de son utilité au cours des dernières années, puisque plusieurs évaluations marquantes ont servi de base aux entretiens stratégiques sur l'avenir des CIF et ont orienté l'apprentissage dans les pays et au sein des institutions. Il demeure essentiel de poursuivre un apprentissage basé sur les faits pour promouvoir des investissements climatiques ayant de plus amples impacts dans un environnement mondial de plus en plus confrontés à la nécessité de promouvoir la reprise à la suite de la pandémie de COVID-19 et aux appels plus pressants lancés en faveur de changements porteurs de transformations pour faire face à la crise climatique. Les consultations tenues durant l'élaboration du plan d'activité de l'Initiative pour les exercices 20 à 22 de même que celles qui se sont poursuivies au cours de l'année écoulée ont mis en relief l'intérêt que l'Initiative continue de présenter, comme en témoigne le désir manifeste de continuer d'obtenir des informations et des enseignements sur lesquels fonder les décisions stratégiques et opérationnelles.
3. Durant l'exercice 21, l'Initiative a réalisé d'importants progrès en adoptant une large gamme d'approches et de modalités pour assurer la mise en œuvre des activités, tirer et partager des enseignements dans des domaines essentiels et pertinents pour les CIF et le secteur des financements climatiques dans son ensemble malgré les difficultés posées par la pandémie de COVID-19. Les principaux résultats sont indiqués ci-après :
 - Lancement de nouveaux travaux axés sur des processus verts et inclusifs de [reprise à l'issue de la pandémie de COVID-19](#), de [transition équitable](#), de [génération d'impacts sur le développement](#), et de [changements porteurs de transformations](#), y compris des directives, des outils, des études de cas, des produits de savoirs et des échanges d'apprentissage entre de multiples parties prenantes
 - Lancement de deux importantes évaluations portant sur le Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays en développement (SREP) des CIF et sur les impacts des financements climatiques sur le développement, et réalisation de plusieurs analyses thématiques de moindre envergure ou d'études de cas portant sur des pays particuliers

¹ Joint CTF-SCF TFC.21/4 [Evaluation and Learning Special Initiative: FY19 Annual Report and FY20-22 Business Plan](#), juin 2019.

² Joint CTF-SCF TFC.22/5 [Evaluation and Learning Special Initiative: FY20 Annual Report and FY21 Work Plan](#)., juin 2020

- Achèvement de plus de 12 nouvelles études et nouveaux dossiers d'information, présentant des faits probants dans des domaines pertinents pour les nouveaux programmes des CIF et l'action climatique en général
 - Organisation d'une quarantaine de sessions d'apprentissage virtuelles au profit de plus de 2 000 participants, ainsi que de manifestations de vaste portée axées sur les communications et l'apprentissage stratégique dans le but d'atteindre de nouveaux auditoires
 - Présentation de divers exemples d'application des enseignements et des concepts d'évaluation et d'apprentissage, intégration de ces derniers dans les nouveaux critères d'investissement des programmes des CIF et adoption par les partenaires et les parties prenantes des CIF.
4. Plusieurs enseignements concernant les problèmes cruciaux rencontrés dans le domaine des financements climatiques ont été formulés, partagés et examinés. Il s'agit, notamment, de la nécessité de mettre l'accent, dans le cadre de processus de transition équitable, sur la justice procédurale et les impacts sur la répartition en ayant recours à des mesures, des procédures, des outils et des investissements ; de l'importance que revêtent l'équité, la rapidité et la capacité d'adaptation pour la réalisation de changements porteurs de transformations ; et de la capacité des financements climatiques à contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois, au renforcement des politiques et des institutions, au soutien des populations vulnérables et au renforcement de l'inclusion sociale, à l'appui des efforts de relance menés par les pays par suite de la pandémie de COVID-19.
5. Durant l'exercice 22, l'Initiative déploiera des efforts de plus vaste portée pour formuler des orientations encore plus concertées, présenter des faits probants et faciliter les possibilités d'apprentissage dans des domaines pertinents pour les nouveaux programmes des CIF et de l'action climatique en général. À cet effet, elle achèvera plusieurs études importantes, organisera des sessions d'apprentissage à caractère participatif, et collaborera à divers efforts dans le but d'apporter des éléments d'information et d'appuyer l'élaboration de son prochain plan d'action. Certains des principaux résultats attendus sont indiqués ci-après :
- Présentation d'une évaluation du SREP dans le but de fournir des éléments à l'appui de l'élaboration de futurs programmes portant sur l'accès à une énergie à faible teneur en carbone dans les pays à faible revenu
 - Formulation de directives pour l'application des notions de changements porteurs de transformations et de transition équitable dans les domaines couverts par les nouveaux programmes, et fourniture d'exemples, d'outils et de moyens d'apprentissage à caractère participatif
 - Mise en œuvre d'une évaluation des impacts des programmes des CIF dans le domaine du développement
 - Achèvement de l'examen de l'apprentissage relatif aux services hydrométéorologiques (hydromet) et climatiques dans le cadre du Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR)
 - Lancement de l'étude portant sur les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités appuyées par les CIF

- Établissement d'une synthèse des principaux enseignements présentant de l'intérêt pour les nouveaux programmes des CIF
 - Diffusion plus large des leçons en matière d'évaluation et d'apprentissage à de nouveaux auditoires déterminés grâce à une cartographie des parties prenantes
 - Poursuite de missions d'apprentissage stratégiques et établissement de partenariats, notamment avec des pays et des banques multilatérales de développement (BMD)
 - Examen et planification du Plan d'activité de l'Initiative pour les cinq prochaines années dans le nouveau contexte des CIF.
6. L'allocation budgétaire sollicitée au titre des activités d'évaluation et d'apprentissage pour l'exercice 22, compte tenu du Plan d'activité de l'Initiative pour les exercices 20 à 22 et les allocations antérieurement approuvées par les Comités des fonds fiduciaires, est de 1,5 million de dollars. Le Groupe consultatif sur l'évaluation et l'apprentissage continuera de guider de manière stratégique la mise en œuvre des activités de l'Initiative durant l'exercice 22. Le rapport annuel sur ces activités sera soumis aux Comités des fonds fiduciaires conformément aux pratiques et aux calendriers habituels de présentation de rapports de l'Unité administrative des CIF.